



OBJET : Conseil Municipal

Mesdames, Messieurs,

Je vous prie de bien vouloir participer à la réunion du conseil municipal qui aura lieu **le lundi 30 janvier 2023 à 20H00**, à la salle des mariages :

Ordre du jour

- | | | |
|---|--|-----------------|
| 1 | Suppression du reversement obligatoire d'une partie de la taxe d'aménagement à la Communauté d'agglomération Coulommiers Pays de Brie | M.SAINT-MARTIN |
| 2 | Signature avec la Communauté d'agglomération Coulommiers Pays de Brie de la convention de gestion des eaux pluviales 2023 | M.BOGARD |
| 3 | Avis du conseil municipal sur la demande d'enregistrement au titre des ICPE de la CPL BIOGAZ pour l'exploitation d'une unité de méthanisation sur le territoire de Chailly-en-Brie | M. SAINT-MARTIN |
| 4 | Adhésion au Syndicat Départemental des Energies de Seine-et-Marne de la Communauté de communes Brie des Rivières et Châteaux et de la commune de MELUN | M.BOGARD |
| 5 | Demande de réitération garantie d'emprunt de la société CLESENCE à la suite d'un réaménagement de dette auprès de la banque des territoires | M.SAINT-MARTIN |
| 6 | Prise en charge par le budget communal de déficits des régies de recettes Enfance- jeunesse et Scolarité | Mme BERRI-BERRI |
| 7 | Renouvellement de la convention d'objectif de financement avec la Caisse d'Allocations Familiales de Seine-et-Marne pour le service Accueil de loisirs (ALSH) périscolaires. | Mme BERRI-BERRI |
| 8 | Convention unique 2023 relative aux missions optionnelles du Centre de gestion de la Fonction publique territoriale | M.SAINT-MARTIN |
| 9 | Transformation d'un poste d'adjoint d'animation à temps non complet en poste à temps complet | M.SAINT-MARTIN |

Informations diverses

Comptant sur votre présence, je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le maire,
Michel SAINT-MARTIN

PROCURATION A REMETTRE A VOTRE MANDATAIRE (une par conseiller)

Je soussigné(e).....donne procuration à M.....en vue de me représenter lors de la séance de conseil municipal du lundi 30 janvier 2023.

Date :

Signature